



Code épreuve : 270

Nombre de pages : 8

Session : 2020

Épreuve de : ESCP - BS SKEMA - BS ESH

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Faut-il craindre le retour de la concentration industrielle?

En 2019, la Commission européenne a refusé la fusion-acquisition (FA) entre l'entreprise allemande Siemens et l'entreprise française Alstom. Cette FA devait permettre de lutter contre la concurrence chinoise de la China Railroad Rolling Company, elle-même née de la FA entre deux entreprises chinoises en 2014. Le ministre de l'économie de l'époque, Bruno Le Maire, avait alors déclaré qu'il fallait en finir avec la logique de protéger le consommateur alors que la concurrence internationale bâtit son plein. L'Union européenne semblait donc craindre la concentration industrielle. Cette dernière est le fait que dans le secteur industriel, il y ait de moins en moins d'entreprises sur le marché, et que celles qui restent deviennent de plus en plus grosses. Les entreprises peuvent être différencier en fonction de leur chiffre d'affaires, de leur nombre de salariés, ou bien de leur capitalisation boursière. Une concentration peut être horizontale, verticale, ou conglomérante. Il peut également s'agir d'une concentration interne ou bien externe. La principale modalité de la concentration externe est les FA. Alors que la concentration industrielle était apparue à partir de la moitié du XIX^e siècle avec les cartels dans la sidérurgie et la chimie en Allemagne, les trusts aux États-Unis, et les Zaïbatsu au Japon, elle semblait avoir périclité dans les années 1990. Toujours, l'OCDE a remarqué que les cinq

premières entreprises de chaque pays réaliseraient 30 % des exportations nationales. Dès lors, la concentration industrielle semble réapparaître.

Cependant, est-ce qu'un retour de la concentration industrielle serait nuisible, comme semble le penser la Commission européenne, ou, au contraire, pourrait-elle être bénéfique ?

Centres la théorie économique et l'histoire semblaient avoir condamné la concentration industrielle (I). Néanmoins, il y a des avantages certains à une telle concentration (II). Dès lors, il convient de trouver des solutions afin de permettre les effets bénéfiques de la concentration industrielle tout en évitant les inconvenients (III).

*

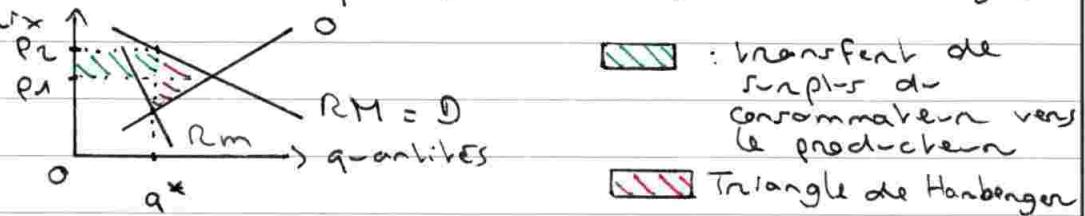
*

*

Tout d'abord, il semble que la concentration industrielle soit nuisible pour le consommateur et la société (A), et pour l'entreprise elle-même (B).

Une concentration industrielle est synonyme de concurrence imparfaite puisqu'il y a de moins en moins de concurrence sur le marché. Or, Pareto expliquait bien que toute situation de concurrence pure et parfaite (CPP) conduisait à une situation optimale, c'est-à-dire qu'il était impossible d'augmenter l'utilité d'un individu sans réduire celle d'un autre. La concentration industrielle empêche donc de joindre des avantages d'une situation de CPP. Tantefois, il y a également des inconvenients intrinsèques à la concentration. En effet, étant un processus qui conduit à des entreprises de plus en plus grosses et toujours moins nombreuses, la concentration peut finir à terme par faire émerger un monopole. Or, la condition de maximisation du profit en monopole n'est pas la même qu'en situation de CPP. Alors qu'en CPP les entreprises sont price-takers et qu'elles

maximisent leur profit en égalisant leur coût marginal à leur recette marginale, c'est-à-dire au prix, le monopole va d'abord déterminer les quantités à produire en égalisant le coût marginal à la recette marginale, mais il va ensuite déterminer le prix grâce à la fonction de demande. Le monopole est donc price-mateur et doit arbitrer entre avoir un prix élevé et vendre peu de quantités et l'inverse. De plus, le consommateur perd de son surplus en situation de monopole, et le gain de surplus de l'entreprise ne compense pas la perte de surplus totale. Il y a donc une charge morte du monopole, qui correspond au triangle de Harberger.



Sur le graphique, P_1 correspond au prix qu'il y aurait eu en situation de CPP, et P_2 correspond au prix imposé par le monopole pour la quantité q^* qu'il produit.

Toutefois, sans aller jusqu'à un monopole, la concentration industrielle peut conduire à un oligopole. L'oligopole a été analysé par Cournot, Stackelberg et Bertrand. Le premier a analysé la situation où les deux entreprises présentes sur le marché étaient égales, c'est-à-dire que l'une ne cherche pas à prendre l'avantage sur l'autre, qu'elle considère le choix de l'autre entreprise comme une donnée, et qu'elle détermine sa production grâce à la fonction de réaction. Stackelberg, lui, a analysé la situation où une des deux entreprises avait l'avantage sur l'autre. L'entreprise plus faible devrait donc s'adapter à celle en position de force. Enfin, Bertrand a analysé la situation où les deux entreprises se trouvaient en position de force, et a conclu que la réalité était soit une situation de Cournot, soit de Stackelberg, ou bien que les deux entreprises évoluaient vers une entente. Une entente peut être explicite, quand les entreprises se mettent d'accord sur les prix et les quantités à produire, ou implicite, quand les entreprises suivent la firme barométrique ou la firme en position dominante, c'est-à-dire quand la firme a plus de 40% de parts de marché.

Les ententes nuisent donc au consommateur puisque les

prix sont plus élevés et que les entreprises peuvent créer une situation de dépendance en réduisant leur production. Une célèbre entente est celle de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), qui a contribué aux chocs pétroliers de 1973 et 1979.

Face à de tels inconvenients, les États ont cherché à empêcher la concentration industrielle. Les premiers à légiférer furent les États-Unis, avec le Sherman Act en 1890 et le Clayton Act en 1914 qui ont interdit la concentration horizontale, et le Celler-Kefauver Act en 1950 qui a interdit la concentration verticale.

Un retour sur la concentration industrielle semble donc nécessaire : bien aux consommateurs qu'à la société qui qu'il renvoie synonyme d'augmentation des prix et de baisse de la production. Toutefois, la concentration peut également être nuisible aux entreprises qui la pratiquent.

La concentration industrielle signifie que les entreprises restantes sont de plus en plus grosses. Or, Ronald Coase expliquait bien en 1937 dans The Nature of the Firm, que les entreprises arbitraient entre coûts de transaction, ce qu'elles pouvaient faire, et coûts d'organisation, ce qu'elles pourraient faire faire, c'est-à-dire d'externaliser. Oliver Williamson rajouta les comportements opportunistes aux coûts de transaction, et expliqua que le seul cas où l'entreprise avait intérêt à internaliser, était quand les transactions étaient fréquentes et les actifs très spécifiques pour éviter tout risque de « hold-up ». Le fait que les entreprises grossissent augmente donc les coûts d'organisation. En outre, Berle et Means expliquent que cela fait passer l'entreprise d'un état de firme entrepreneuriale à celui de firme managériale. Or, il y a un problème d'agence entre actionnaires et managers dans ce dernier type de firme. Dans Small is beautiful, une société à la mesure de l'homme, Schumacher vante également la petite taille face aux grandes entreprises qui peuvent sembler inhumaines. La petite taille permet à l'information de mieux circuler, aux relations d'être plus stables et plus longues, et permet aux entreprises d'être plus flexibles et réactives face au marché.

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 8

Session : 2020

Épreuve de : ESCP - BIS

SKEMA - BS ESH

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L'histoire a donné raison à ces théoriciens, puisque dès les années 1990 il y a eu un errainage du Petites et Moyennes Entreprises (PME), que Baudry et Vingile Charragnon ont analysé comme le fait que les entrepreneurs se concentraient sur le cœur de métier, c'est-à-dire ne gagnaient que leurs activités dans lesquelles elles avaient des actifs spécifiques et intangibles, et externalisaient le reste.

Un retour de la concentration industrielle pourrait donc être à la consommation, à la société, et aux entreprises elles-mêmes. Pourtant, si la concentration a existé et fait aujourd'hui son retour, c'est qu'elle doit compenser des avantages.

X

x

x

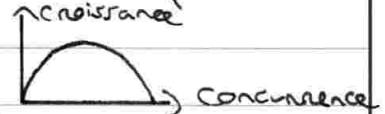
La concentration industrielle peut être bénéfique aux entreprises et aux consommateurs (A), mais aussi aux pays (B).

La petite taille est privilégiée en absence d'économie d'échelle, mais la concentration est donc utile en cas d'économie d'échelle à réaliser. Alfred Marshall a analysé les rendements d'échelle croissants en distinguant ceux internes à la firme, quand il y a des coûts fixes importants par exemple, et ceux externes à la firme, quand elle se joint à un cluster d'entreprises par exemple. Seuls les rendements d'échelle croissants internes à la firme nuisent à la concurrence. Toutefois, exploiter les économies d'échelle, qui est le fait que le coût marginal baisse à mesure que la production augmente, permet de réduire les coûts de production et donc possiblement les prix. L'entreprise a donc intérêt à exploiter ses économies d'échelle, et le consommateur

peut en être gagnant.

En outre, la concentration peut résulter des innovations, ce qui est un bon prétexte selon Schumpeter. En effet, en 1911 dans Théorie de l'évolution économique, il explique que l'apparition d'une innovation majeure crée un gâlet d'étranglement qui va engendrer une grappe d'innovations qui vont engendrer la croissance. Il va y avoir une multiplication des innovations, mais certaines entreprises vont faire faillite, d'où qu'une concurrence imparfaite est le signe du bon fonctionnement de l'économie. Selon Robert Solow aussi, en 1956 dans « A contribution to the theory of economic growth », le progrès technique est ce qui crée la croissance à partir de la stagnation. Toutefois, pour lui, le progrès technique est exogène, car c'est comme une « manne tombée du ciel ». Philippe Aghion loue également la concurrence imparfaite, car trop de concurrence n'est pas à l'innovation et donc à la croissance comme les coûts pour innover deviennent trop importants face aux gains.

Courbe d'Aghion :



La concentration, et donc la grande taille, peut également être bénéfique aux salariés, puisqu'en remarquant qu'il y avait un dualisme du marché du travail, Pöhl et Deeninger ont constaté que les salariés des grandes entreprises étaient mieux protégés que les autres.

La grande taille qui résulte de la concentration industrielle est donc bénéfique à la fois pour les entreprises, pour les consommateurs, mais aussi pour les salariés. Néanmoins, plus qu'un choix, la concentration s'est révélée être une nécessité.

Face à la concurrence internationale, la concentration industrielle s'est révélée être une nécessité. En effet, la mondialisation a conduit à la mise en place d'oligopoles internationaux comme les appelle Paul Krugman, c'est-à-dire le fait qu'il n'y a plus que 20 ou 30 entreprises par branche.

Tout cela se passe dans une logique de Décomposition Internationale des Processus de Production (DIPP) selon le terme de Bernard Laroche-Duchêne. C'est donc des Firmes Transnationales (FTN) qui sont au cœur de la DIPP, on voit les entreprises ne peuvent dépendre des FTN. En effet, en 1988 dans Explaining International Production, John Dunning explique qu'il faut avoir un avantage spécifique (Ownership advantage), que le territoire sur lequel l'entreprise s'implante ait un avantage (Localization advantage), et que l'entreprise est intéressé à internaliser (Internalization advantage) pour qu'il y ait FTN. Face à la concurrence des FTN internationales, le pays aussi doit avoir des FTN, donc soutenir ses entreprises nationales pour qu'elles soient en mesure de concurrencer les FTN internationaux. Sinon, si le pays conserve une multitude de petites entreprises face à ces oligopoles internationaux, cela risque de créer du chômage.

Il y a donc des avantages à la concentration industrielle, mais face à la mondialisation, la concentration devient une nécessité. Il convient alors de prendre des mesures qui permettent la concentration industrielle tout en restant des incroyables.

X

* * *

Les inconvenients de la concentration industrielle peuvent être évités. En effet, les inconvenients des situations de concurrence imparfaite ne s'appliquent pas nécessairement à la concentration industrielle (A), et des solutions peuvent être prises (B).

Tout d'abord, William Baumol a expliqué que ce qui importait n'était pas tant la concentration que la concurrence dans le marché. Ainsi, même si il y a peu d'entreprises sur un marché, cela n'est pas grave au moment qu'il n'y a pas de barrières à l'entrée. Une barrière à l'entrée pourrait être les contraintes administratives, comme celles concernant les marchés publics, comme avec leBuy American Act de 1933 par exemple. Un bon indice pour mesurer la concurrence dans le marché pourrait être celui de Hirschman-Herfindhal, qui correspond à la somme, pour i allant de 1 à n, de la part des profits de l'entreprise i élevée au carré.

Il ne convient donc pas de craindre la concentration

industrielle, mais le fait que le marché ne soit pas compétitif. En cas de persistance de la crise, des mesures peuvent néanmoins être prises pour éviter les inconvenients de la concentration industrielle.

Tel d'abord, afin d'éviter les phénomènes d'entente qui résulteraient d'une diminution des entreprises sur le marché, un programme de clémence peut être mis en place, comme cela a été fait au sein de l'Union européenne. Ce programme de clémence a un effet préventif et curatif, car il se fonde sur le dilemme du prisonnier de Tuchman. Celui-ci explique que le choix rationnel de chacun va être de privilégier son propre intérêt, même si cela ne conduit pas à une situation optimale, qui renvoie à la coopération. Ainsi, en permettant d'obtenir une peine réduite à l'entreprise qui dénoncerait l'existence d'une entente dont elle ferait partie, le programme de clémence s'assure de la diminution des ententes. L'entreprise Man a ainsi pu bénéficier du programme de clémence.

Concernant les relations d'agence, Patricia Charletby explique en 1994 que la gouvernance d'entreprise, au sens strict, permet de régler le problème. Ainsi les actionnaires peuvent agir de manière externe, en laissant le marché financier sanctionner les mauvais managers, car si ceux-ci ne valorisent pas l'entreprise mais cherchent à augmenter leur salaire, le cours des actions va diminuer, ce qui va faire vendre les actionnaires leurs actions, et donc en cas de dilution du capital social, un risque d'OPA naît, et donc le manager prend le risque de se faire licencier. De manière inverse, les actionnaires peuvent également jouer sur la rémunération du dirigeant d'entreprise en distinguant une rémunération fixe d'une rémunération variable en fonction des résultats de l'entreprise, ou encore avec le système des stock-options.

*

*

Il semblait donc qu'il y avait un risque pour tous les acteurs face au retour de la concentration industrielle. Toutefois, plus qu'induire des avantages, un tel retour est nécessaire face à la concurrence internationale qu'a apporté la mondialisation, surtout que les inconvenients de la concentration industrielle peuvent être évités. Toutefois, un retour de la concentration industrielle signifiait un maintien de la logique productiviste, ce qui ne semble pas être une adéquation avec le développement durable.